

Conférence internationale des conseils des arts nationaux et des organismes
de financement des arts de toutes les régions du monde,
organisée par le Conseil des Arts du Canada qui en est également l'hôte

“La frontière est le point de jonction et non pas la limite.”
Guillermo Gómez-Peña, artiste et auteur d'origine mexicaine

Sommet mondial des arts et de la culture

Rapport final

Du jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2000

Ottawa (Ontario) Canada

Pour obtenir une copie du CD-ROM du Sommet mondial des arts et de la culture, la liste des participants au Sommet ou tout autre renseignement sur le Conseil des Arts du Canada, téléphoner ou écrire à :



**Conseil des Arts
du Canada**

350, rue Albert
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Tél / Tel.: 1-800-263-5588
Télécopieur/Fax:

www.conseildesarts.ca

**Canada Council
for the Arts**

350 Albert Street
Post Office Box 1047
Ottawa, Ontario K1P 5V8

(613) 566-4414
(613) 566-4390

www.canadacouncil.ca

Canada

Table des matières

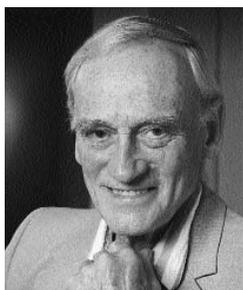
p. 4	Avant-propos
p. 7	L'accueil : le jeudi 30 novembre 2000
p. 8	Première journée : le vendredi 1 ^{er} décembre 2000
	Cérémonie d'ouverture autochtone
	Autoroutes interculturelles
	Donner la parole aux créateurs
	Citoyens du monde
	Le rôle de la culture dans les affaires étrangères
	Mettre en place la structure appropriée
	L'écologie culturelle et imaginaire du monde
	La diversité culturelle : conférer vigueur et droit de parole à toutes les
voix	Permettre aux jeunes d'avoir accès aux arts
p. 17	Deuxième journée : le samedi 2 décembre 2000
	Ajouter un huitième jour à la Création
	L'artiste dans le village planétaire
	Les nombreux visages de l'artiste
	La petite bête numérique
	Comment favoriser la participation du secteur privé
p. 26	Troisième journée : le dimanche 3 décembre 2000
	Travailler à la promotion de la diversité
	Rapports sur les séances de réseautage
	La création d'une fédération internationale : une occasion inouïe
	Mot de la fin
p. 35	Remerciements

Avant-propos

En mars 1999, le conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada décidait de marquer l'arrivée du nouveau millénaire en organisant la première conférence internationale des conseils des arts nationaux et des organismes de financement des arts de tous les pays du monde. Ce faisant, le Conseil visait un double objectif : d'une part, offrir au nombre sans cesse croissant de conseils et d'organismes de financement de tous les continents une occasion unique de partager leurs diverses expériences et d'échanger entre eux les stratégies novatrices qu'ils élaborent et, d'autre part, jeter les bases d'un réseau efficace et durable de conseils et d'organismes de financement, qui permettrait de réaliser des projets concrets visant à aider les artistes et les organismes culturels du monde entier.

Tous les conseils des arts nationaux et organismes similaires du monde, ainsi qu'un nombre important de ministres responsables du financement des arts de pays ne comptant pas de conseil national avaient été invités à prendre part au Sommet. Les principaux organismes internationaux chargés de la mise en œuvre d'importants programmes culturels étaient aussi présents à titre d'observateurs. La conférence (Sommet mondial des arts et de la culture), qui s'est tenue à Ottawa du 30 novembre au 3 décembre 2000, a regroupé environ 300 personnes au nombre desquelles figuraient les représentants de 50 conseils des arts nationaux et organismes de financement des arts de tous les pays du monde, ainsi que de 40 organismes internationaux et missions diplomatiques.

Le présent rapport fait état des principales activités qui se sont déroulées dans le cadre du Sommet mondial et des principales décisions qui y ont été prises en vue de favoriser la coopération et la réalisation de mesures concrètes dans le futur. Puisque la conférence représentait pour la plupart des conseils et organismes de financement participants une première occasion de rencontrer des collègues d'ailleurs dans le monde, elle s'articulait autour des sujets recommandés par les participants et était



Jean-Louis Roux
président du Conseil des Arts
du Canada



Shirley L. Thomson
directrice du Conseil des
Arts du Canada

conçue de manière à permettre au plus grand nombre possible de participants de se faire entendre. Un nombre élevé de conférenciers et de spécialistes – artistes, administrateurs d’organismes artistiques, représentants de conseils, et représentants de ministères et d’autres organismes de soutien des arts – ont pris part aux séances, ce qui a permis d’étudier les thèmes abordés selon des perspectives variées.

Dans le même esprit, le présent rapport fait ressortir la grande diversité des points de vue (à la fois sages, incisifs et émouvants) exprimés par les spécialistes, conférenciers et autres participants au cours des trois jours de la conférence. Pour ce faire, il présente, après un bref survol des principales activités de chaque jour, une abondante sélection de citations tirées des interventions des participants.

En procédant de cette façon, nous espérons être en mesure de vous communiquer le climat d’exaltation intellectuelle qu’a suscité l’événement. Comme le faisait remarquer Ali Amahan, délégué du Maroc, les interventions des participants au Sommet ont été exceptionnellement remarquables, rigoureuses et pertinentes. Le lecteur désireux d’obtenir un compte rendu complet des débats se reportera au CD-ROM qui accompagne ce rapport.

La tâche consistant à réunir les principaux représentants des organismes nationaux responsables du financement, du soutien et de la promotion des arts et de la culture de tous les pays du monde revenait tout naturellement au Conseil des Arts du Canada. Possédant deux langues officielles, une importante population autochtone et des citoyens venus des quatre coins du monde, le Canada représente une nation pluraliste qui a été énormément enrichie par la diversité de sa population. À l’image de plusieurs autres nations, il constitue, de par son extraordinaire richesse culturelle, un microcosme de la population mondiale.

Le grand homme d'état Jawaharlal Nehru, ancien premier ministre de l'Inde, a d'ailleurs dit : « Ce sont mes racines profondes qui font de moi un citoyen du monde. »

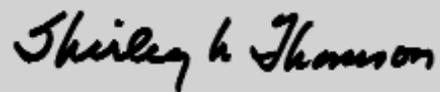
Cette remarque judicieuse va droit au cœur du Sommet mondial. Les interconnexions globales qui définissent le monde contemporain offrent aux arts et aux cultures du monde des occasions extraordinaires tout en faisant peser sur elles de non moins extraordinaires menaces. Les artistes possédant une solide identité, conférée et nourrie par leur pays d'origine et de résidence, sont les mieux équipés pour réussir dans un monde où les frontières sont graduellement abolies. Les participants au Sommet, qui sont responsables dans leur pays du développement, du soutien et de la promotion des arts et de la culture, étaient, on ne peut mieux placés, pour cerner ces occasions et soumettre les défis appréhendés à une analyse pratique et rigoureuse.

Le Conseil des Arts du Canada remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont accepté son invitation au Sommet. Délégués, conférenciers et spécialistes ont tous démontré une intelligence profonde des enjeux, un engagement sans compromis à l'égard des arts et de la culture et un esprit d'ouverture, de générosité et de coopération qui ne s'est jamais démenti. Nous sommes particulièrement heureux que les conseils et organismes de financement participants se soient unanimement déclarés en faveur de la création d'une fédération internationale des organismes de soutien des arts et de la culture, qui aura pour mission de mettre en œuvre des projets visant à promouvoir les arts et les cultures du monde. Nous profitons de l'occasion pour adresser, au nom de tous ceux qui bénéficieront des activités de la fédération, des remerciements spéciaux au Australia Council et, particulièrement, à sa directrice des Initiatives stratégiques, Sarah Gardner, pour la rigueur avec laquelle elle a mené les travaux de recherche et les consultations visant à déterminer s'il existait un intérêt pour la fédération et à élaborer un plan pratique pour son fonctionnement.

Le Conseil des Arts du Canada souhaite aussi exprimer sa gratitude aux artistes talentueux dont les performances et présentations vibrantes offertes en soirée tout au long de la conférence et au salon e_lounge du Centre national des Arts, nous ont constamment remémoré l'objet fondamental, voire la raison même de l'existence des conseils des arts et des organismes de financement des arts. Le Conseil voudrait enfin exprimer sa vive reconnaissance à ceux sans qui le Sommet n'aurait pu avoir lieu, soit les nombreux commanditaires dont les noms, tout comme ceux des artistes, ont été consignés à la conclusion du rapport.



Jean-Louis Roux, OC



Shirley L. Thomson, CC

L'accueil : le jeudi 30 novembre 2000



Walter Bonaise

Lors de la réception d'ouverture du Sommet mondial des arts et de la culture, Walter Bonaise, artiste autochtone du Canada et membre de la nation Cri, a interprété un chant honorifique jadis interprété par son arrière-grand-père, le chef Poundmaker. Ce chant honorifique était tout à fait à propos pour cette première réunion des organismes de financement des arts de partout dans le monde, puisqu'il est destiné à transmettre aux personnes qui se réunissent, peu importe la distance qu'elles ont parcourue, le sentiment de prendre ensemble une même direction et de partager des objectifs communs.

Première journée : le vendredi 1^{er} décembre 2000

La journée d'ouverture de la conférence avait pour thème la diversité culturelle. Les conseils des arts nationaux et les organismes de financement des arts ont eu l'occasion d'y échanger entre eux leurs expériences et leurs initiatives.

Après une cérémonie d'ouverture autochtone et une introduction des coprésidents de la conférence, Jean-Louis Roux et Shirley L. Thomson, respectivement président et directrice du Conseil des Arts du Canada, les premières séances ont fait ressortir la croissance et la diversification des modèles de conseil des arts à l'échelle mondiale, notamment en se penchant sur la création de nouveaux conseils et organismes de financement partout dans le monde.

Une allocution et trois séances de travail ont permis aux délégués d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur la constitution d'organisations efficaces permettant de soutenir les artistes, les organismes artistiques et l'expression culturelle, d'envisager des moyens d'appuyer la diversité culturelle et d'en assurer la survie, tant à l'échelle nationale qu'internationale, et de discuter de diverses méthodes de promotion des arts auprès des jeunes. Le premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, et le sous-ministre adjoint du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international se sont aussi adressés aux participants.

À la fin des séances officielles de la journée, les délégués ont assisté à des séances de réseautage (non officielles) portant sur les échanges culturels internationaux, les méthodes d'administration des subventions, l'attitude du public envers les arts et les initiatives en matière de défense des arts, le soutien des artistes créateurs en arts médiatiques et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

La journée s'est terminée par un dîner dans le Grand Hall du Musée des beaux-arts du Canada, suivi par des lectures publiques faites par des écrivains canadiens et d'une visite des galeries d'art canadien et d'art contemporain.



William Commanda

Cérémonie d'ouverture autochtone

Elder William Commanda, aîné spirituel des Algonquins de la région canadienne d'Ottawa-Hull, ouvre le Sommet en demandant au Grand Esprit de bénir la réunion et en invitant les participants à ne faire qu'un en pensée, en cœur et en esprit.

Autoroutes interculturelles

Dans le mot de bienvenue qu'elle adresse aux délégués du Sommet mondial, au nom du Conseil des Arts du Canada, Shirley Thomson présente les principaux enjeux auxquels doivent faire face les conseils des arts et les organismes de financement des arts à ce moment précis de l'histoire du monde.

Le dialogue interculturel n'a rien de neuf. Tout au long de l'aventure humaine, il a été une constante source d'enrichissement. L'originalité de la situation actuelle – l'une des principales raisons de la tenue du Sommet mondial – tient au fait que ce dialogue séculaire a cessé de se tenir par l'intermédiaire de voies de communication géographiques lentes et prévisibles. La technologie – technologie du transport aérien, technologie de l'impression, technologie de l'Internet – a donné lieu à la mise en place de nouvelles autoroutes interculturelles extrêmement rapides et, du même coup, à la création de marchés mondiaux. Dans certains cas, les artistes locaux sont capables d'exploiter ces nouveaux marchés; dans d'autres, le marché mondial et les produits mis à la disposition du consommateur ont pour effet de faire suffoquer l'art. Comment à la fois profiter de ce que la technologie et le phénomène de mondialisation nous offrent et préserver des identités nationales qui nous sont propres?

Il nous incombe, à titre d'organismes de soutien et de financement des arts, de veiller à ce que les artistes aient la liberté et les moyens de faire entendre leur propre voix. Il nous incombe également de créer les circonstances qui permettent à ce travail créateur de trouver le plus vaste public possible.

Donner la parole aux créateurs

Dans son mot de présentation de la première conférencière, Doreen Nteta, directrice générale du National Arts Council of South Africa, l'acteur canadien R.H. Thomson souligne que « ce n'est qu'en public, au sein d'un espace communautaire, que l'art se révèle en tant que force de vie » et il profite de l'occasion pour féliciter le gouvernement de Nelson Mandela d'avoir placé les arts et la culture au centre du mouvement de démocratisation et du mouvement de redressement et de réconciliation nationale.



Doreen Nteta

Doreen Nteta commence son allocution sur la Création d'un conseil des arts après l'apartheid en faisant remarquer que

Le monde a été fortement impressionné de voir qu'un des premiers gestes posés par le nouveau gouvernement démocratique de l'Afrique du Sud (1994) a été de créer un ministère des Arts, de la culture, de la science et de la technologie puis, en 1997, d'établir le National Arts Council.

Elle cite ensuite un extrait du Livre blanc qui a donné lieu à l'établissement du conseil des arts :

Sachant que les arts sont les fondements de la liberté d'expression et de la pensée critique, il est essentiel de transformer ce secteur de la vie collective afin de donner la parole aux créateurs de tout le pays et de contribuer directement au succès du processus démocratique.

M^{me} Nteta formule ensuite quelques observations sur la vie d'un conseil des arts dans un pays en développement :

Dans les pays en développement, outre les besoins des arts et de la culture, les ressources disponibles doivent permettre de satisfaire nombre d'autres besoins sociaux fondamentaux tels l'éducation, la santé, le logement et, tout simplement, la survie.

Le National Arts Council of South Africa est un organisme autonome. En théorie, il lui revient donc de déterminer les artistes et les activités dont il assure la promotion. Dans une démocratie, cela ne pose aucune difficulté, il suffit toutefois que le gouvernement s'affaiblisse pour que l'application du principe d'absence de lien de dépendance se complique; l'autonomie de fonctionnement nécessite des politiques bien établies, reconnues à l'échelle nationale. L'application efficace de ce principe exige des politiques stables et une vision clairement définie.

Malheureusement, le NAC a opté pour la division des genres telle que pratiquée par les autres conseils des arts de par le monde. Nous avons fait de notre conseil un conseil des arts plutôt qu'un conseil des arts et de la culture. Nous avons donc regroupé les arts dans les catégories suivantes : artisanat, théâtre et comédie musicale, arts multidisciplinaires, danse, musique et opéra, et littérature. Or, les pays africains et les autres pays en développement nécessitent la mise sur pied de conseils des arts et de la culture comptant trois divisions (seulement) : musique et danse, théâtre et littérature, et artisanat. Ces activités ne vont pas l'une sans l'autre : on ne peut imaginer la danse sans le chant, ni le chant sans la danse, ni le théâtre sans poésie!



Le premier ministre Jean Chrétien

(Photo : Valberg Imaging Inc.)

Citoyens du monde

Dans le cadre d'une visite surprise au Sommet mondial, le premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien, souhaite aux délégués la plus cordiale des bienvenues au Canada et leur fait partager les réflexions suivantes :



Miklós Marschall

Le phénomène de la mondialisation est en voie de remodeler notre monde. Certains craignent une hégémonie de la culture américaine dans le monde en raison de la puissance des moyens de communication. Cette situation n'a rien de problématique. Elle pose plutôt à chaque nation le défi de s'assurer que ses citoyens sont bien dans leur peau, qu'ils ont une identité propre, qu'ils connaissent leurs racines et qu'ils s'emploient à bien assimiler les arts et la culture de leur pays. Lorsque vous êtes bien dans votre peau, les autres ne vous inspirent aucune crainte.

Ne craignez pas d'être citoyens du monde.

Le rôle de la culture dans les affaires étrangères

Au nom du ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, le sous-ministre adjoint Hugh L. Stephens (Communications, culture et planifications des politiques) prononce une allocution sur le rôle de la culture dans les affaires étrangères. Il souligne, entre autres, que le Canada a fait de la culture un des trois axes sur lesquels s'articule sa politique étrangère (les autres étant la sécurité et la prospérité économique) et il fait aussi ressortir que les contacts dans le domaine de la culture sont importants, car ils permettent d'établir des ponts entre les pays.



Joyce Zemans

Mettre en place la structure de base appropriée

La première séance de travail du Sommet mondial cherche à cerner la structure appropriée d'aide aux arts. Intitulée Repenser les modèles : créer de nouvelles forces, la séance a pour président Miklós Marschall, directeur général de Transparency International et fondateur du premier conseil des arts d'Europe centrale et orientale (en Hongrie). La séance s'ouvre sur la question suivante :

Si nous devons aujourd'hui former un conseil des arts, que devrions-nous faire pour s'assurer qu'il devienne un organisme démocratique stable, efficace et responsable, qui puisse encourager le perfectionnement et l'expression artistique?

Cette question est particulièrement bien choisie, quand on sait que l'assistance est composée de participants représentant des conseils des



Michihiro Watanabe

arts et des organismes de financement établis depuis longtemps, des conseils plus récemment établis, des organismes créés au cours des 15 dernières années et des ministères de la Culture en voie de former des conseils.

Les conférenciers sont Doreen Nteta, directrice générale du National Arts Council of South Africa; Rod Fisher, directeur du International Intelligence on Culture du Royaume-Uni; Michihiro Watanabe, professeur de gestion artistique à l'Université Showa au Japon; Joyce Zemans, codirectrice du programme de MBA en administration des arts et des médias de la York University, au Canada; et Alberto Fierro, conseiller culturel auprès de l'ambassade du Mexique au Canada.

M. Marschall lance la séance en faisant observer qu'« un conseil des arts constitue une sorte d'organe de médiation entre l'État et la communauté culturelle ». Cette remarque est pour les participants l'occasion d'émettre de nombreuses et éclairantes observations.



L'honorable Sheila Copps

Les conseils des arts n'ont pas voix au chapitre, lorsque vient le temps de tracer les grandes orientations de la politique culturelle, et ce, malgré le fait qu'ils possèdent les meilleures compétences possibles, soit celles des artistes et des producteurs de biens culturels. Par le passé, les conseils ont aussi eu tendance à former des organismes aux préoccupations nettement nationales et n'ayant aucun intérêt marqué pour la scène internationale. (Ritva Mitchell, du Conseil des arts de la Finlande, dans une lettre lue par Rod Fisher)

Les conseils des arts ne sont pas et ne devraient pas être des organismes purement subventionnaires. Les conseils des arts les plus efficaces attachent une importance tout aussi grande aux services offerts qu'à l'octroi de subventions. (Joyce Zemans)

Idéalement, le financement des arts et l'avancement des arts devraient, au départ, être assurés à l'échelle des collectivités locales. (Doreen Nteta)

Il se peut que les structures et les modèles soient moins importants que les procédures mises en place par les conseils des arts pour assurer la transparence du processus de prise de décision dont, entre autres, les mécanismes d'évaluation par les pairs et le processus d'évaluation périodique de l'organisme, effectué en fonction d'indicateurs reconnus. (Rod Fisher)

Le principe présidant à la formation d'un conseil des arts veut que la promotion des arts soit mieux assurée par un organisme autonome, ce qui signifie qu'un certain isolement par rapport au processus politique a un effet bénéfique pour la créativité et la liberté artistique. Il nous faut toutefois reconnaître que toute médaille a un revers. Ainsi, bien que l'autonomie du processus politique assure une plus grande liberté artistique, elle comporte aussi certains risques. Si nous nous isolons trop du processus politique, nous risquons d'ériger notre propre ghetto et de remettre en question notre pertinence politique

même. (Miklós Marschall)

Nombre de conseils des arts ont été créés afin de soutenir les organismes artistiques à but non lucratif. Nous savons pourtant que les arts du spectacle et les arts commerciaux sont tout aussi capables d'atteindre à l'excellence créative et esthétique. De fait, les deux types de créativité se distinguent souvent par le statut social du public plutôt que par la nature intrinsèque des œuvres présentées. (Michihiro Watanabe)

Chaque pays se doit de fonder un conseil des arts adapté à sa propre société. (Ali Amahan, du ministère de la Communication et de la Culture, au Maroc)

L'écologie culturelle et imaginaire du monde

À l'occasion d'une allocution prononcée au cours du déjeuner, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, insiste sur l'importance de préserver la diversité culturelle aux échelles locale, nationale et internationale :

Les différents pays du monde prennent de plus en plus conscience des pressions qu'exerce le phénomène de la mondialisation sur l'expression de leur identité culturelle. Comment pouvons-nous promouvoir la diversité dans un monde de plus en plus homogène? Comment une politique culturelle peut-elle faire la promotion de plusieurs langues, de plusieurs cultures et de plusieurs visions du monde? Comment peut-on faire en sorte que le développement durable et entier de la civilisation tienne compte tant de la culture que des marchés?



Retha-Louise Hofmeyr

La créativité artistique a pour assises la liberté d'expression et l'indépendance des artistes : ces deux principes doivent continuer de former la pierre angulaire de tout soutien gouvernemental de la culture et des arts.

La diversité culturelle : conférer vigueur et droit de parole à toutes les voix

En introduisant la deuxième séance de travail du Sommet mondial, La diversité culturelle : une valeur fondamentale, le président de séance, M. Gerald McMaster, souligne que la diversité culturelle constitue « un concept nouveau et une pratique très ancienne ». Artiste autochtone canadien, M. McMaster est sous-directeur adjoint des Ressources culturelles au National Museum of the American Indian de la Smithsonian Institution.



Inoussa Abdou

Les participants à la séance reconnaissent qu'un des traits distinctifs des sociétés modernes est celui de la richesse de leur diversité culturelle (et, pour certaines localités et nations, le mot richesse est plus approprié que celui de croissance). Étant donné que l'une des principales préoccupations de nombreux conseils des arts nationaux et organismes de financement des arts a été de mieux refléter et de mieux représenter cette diversité par l'entremise de leurs politiques et de leurs programmes, la discussion porte sur les défis et la complexité du soutien des arts dans des sociétés multiethniques et pluralistes, ainsi que celle du soutien de la culture et des arts autochtones, et sur les moyens efficaces d'arriver à relever ces défis.

Les conférenciers invités sont Inoussa Abdou, directeur national de la Culture, au Niger; Lillian Allen, poète et activiste artistique canadienne; Retha-Louise Hofmeyr, directrice des Arts en Namibie; Naseem Kahn, agente principale en matière de politique (Diversité culturelle) au Arts Council of England; Sara Meneses, directrice des Affaires culturelles pour l'Organisation des États américains; et Richard Walley, écrivain autochtone australien, musicien et interprète, et président du Aboriginal and Torres Strait Islander Arts Board du Australia Council.

Comment soutenir la diversité culturelle alors que nombre d'entre nous donnent encore une définition très étroite de la culture, comme si elle était distincte des activités de notre vie quotidienne? (Gerald McMaster)

La volonté politique, voilà l'élément le plus important pour le processus d'ouverture à la diversité : un chef doit être capable de donner le ton et d'assurer la mise en place d'un processus d'imputabilité. (Lillian Allen)

Pour nous en Namibie, à la suite de l'abolition de l'apartheid, il importait de reconstruire à partir de la base absolue, pour procéder à une réforme et à un remaniement du programme d'enseignement afin de l'expurger de tout préjugé à caractère racial, culturel ou sexuel, en vue de redonner vigueur et droit de parole à toutes les voix de la Namibie. En ce qui concerne la formation des enseignants, nous avons réussi à faire reconnaître la valeur des connaissances acquises, celle des systèmes de connaissance indigènes et de la pratique des arts africains. (Retha-Louise Hofmeyr)

À l'heure actuelle, surtout dans le cas des jeunes, les identités multiples – la capacité de passer d'une collectivité à une autre ou d'une identité à une autre sans avoir le sentiment de faire des compromis ou d'être déloyal – ont une valeur et une importance énormes. Le principal défi est celui du changement intérieur, de l'ouverture des institutions à toutes les formes de diversité. (Naseem Khan)

Il importe d'assurer la survie de la diversité culturelle tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous nous devons d'imaginer une nouvelle solidarité fondée sur une relation d'égal à égal plutôt que sur des rapports de dominant à dominé. (Inoussa Abdou)

[Les peuples autochtones d'Australie] sont passés par une évolution en quatre étapes : on a parlé de nous, on nous a parlé, puis on a parlé pour nous. Nous parlons maintenant en notre propre nom. (Richard Walley)

Permettre aux jeunes d'avoir accès aux arts

La dernière séance de travail de la journée, La prochaine génération : des liens à établir, a pour président de séance Pinchas Zukerman, musicien et directeur musical de l'Orchestre du Centre national des Arts du Canada.



Jennifer Bott

Les conférenciers invités sont Jennifer Bott, directrice générale du Australia Council; Herbert Chimhundu, président du National Arts Council of Zimbabwe; François-Marc Gagnon, historien d'art, de Montréal; Tessa Jackson, directrice du Scottish Arts Council; Zab Maboungou, directrice artistique de la compagnie de danse Cercle d'expression Nyata Nyata, de Montréal; James Rose, président du National Trust of Guyana; et Max Wyman, critique de spectacles, journaliste, membre du conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada et membre du comité exécutif de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Les participants, faisant écho au point de vue exprimé par de nombreux délégués, soulignent que, partout dans le monde, la participation des enfants et des jeunes aux arts et à la culture est une importante préoccupation des organismes de financement des arts. Les initiatives visant à étendre et à diversifier le public dit « traditionnel » des arts au-delà des barrières historiques des classes, de l'éducation et des antécédents culturels sont nombreuses, et plusieurs de ces initiatives mettent l'accent sur la participation des jeunes aux arts, non seulement en les considérant comme un « groupe cible » de marketing ou comme le « public de demain », mais aussi en les percevant à la fois comme les porteurs du patrimoine culturel et comme les créateurs et les innovateurs de la prochaine génération d'artistes.

M. Zukerman, qui utilise la technologie moderne depuis environ 10 ans dans le cadre de son enseignement aux jeunes, ouvre la séance en présentant une vidéo où on le voit donner un cours à une jeune musicienne par vidéoconférence, une méthode d'enseignement qui constitue à ses yeux « la plus grande invention depuis l'ampoule électrique ».

Deuxième journée : le samedi 2 décembre 2000

Le système éducatif constitue la meilleure plateforme pour faire la promotion des arts, et la collectivité locale représente l'habitat naturel de l'école. Il est essentiel de canaliser le financement des arts vers ces institutions de base que sont les écoles et les collectivités locales. Nous nous devons de combler le fossé qui sépare les arts et la culture. » (Herbert Chimhundu)

Tout au long de mes 30 années d'expérience sur la scène artistique de ce pays, j'ai pu constater qu'on a presque fait de l'inaccessibilité de l'artiste une vertu. Nous nous devons de démocratiser les arts et, pour ce faire, deux mesures s'imposent : il nous faut « démystifier », c'est-à-dire en finir avec le « jargon artistique », et il nous faut se défaire de la manie de la glorification. Les arts représentent une partie seulement, bien qu'une partie essentielle, de l'activité humaine. L'accès aux arts n'est pas un privilège qui prend la forme d'une ou deux sorties en autobus par année, mais un droit tout aussi magnifique et tout aussi ordinaire que le droit de lire et le droit au logement. (Max Wyman)

Les jeunes ont un ardent désir de participer à la vie artistique, d'y participer activement, d'apprendre à s'exprimer et de laisser leur marque, de préférence dans le cadre d'interactions avec leurs pairs. L'expression contemporaine exerce sur eux un attrait indéniable, et ils brûlent de voir leur vie et leurs préoccupations être reflétées dans les arts. (Jennifer Bott)

La nouvelle politique culturelle de l'Écosse reconnaît qu'on doit favoriser l'éclosion de la créativité plutôt que de l'enseigner et qu'il faut placer, au cœur de la nation, la participation des enfants et des jeunes à la vie culturelle. (Tessa Jackson)

Environ 60 % de la population de la Guyane est âgée de moins de

25 ans et, malgré la création récente d'un ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports, nous n'avons pas encore réussi à susciter la participation des jeunes ou à mettre en valeur toute la diversité culturelle du pays. (James Rose)



Antonine Maillet



Christophe Blandin-Estournet

La deuxième journée du Sommet mondial a porté, pour l'essentiel, sur les questions liées aux artistes et à la créativité, ainsi qu'au soutien des arts et de la culture par les secteurs public et privé. La première allocution portait sur le rôle de l'artiste dans la société et sur l'impulsion à l'origine de la création artistique, alors que la seconde traitait du soutien de la créativité au sein de la société contemporaine.

Les conférenciers et les délégués ont discuté du rôle des artistes et du soutien à la créativité dans le monde moderne. Après la présentation d'œuvres opératiques contemporaines canadiennes et du déjeuner, les conférenciers et les délégués ont discuté des défis que présentent les nouvelles technologies pour la défense des droits de propriété intellectuelle ainsi que des moyens d'obtenir un plus grand soutien des arts et de la culture de la part du secteur privé dans divers pays.

À la fin des séances officielles de la journée, les délégués ont assisté à des séances non officielles de réseautage portant sur les échanges internationaux, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les nouvelles formes d'expression artistique, la recherche sur les arts et le partage des responsabilités entre les conseils des arts et les ministères.

Ajouter un huitième jour à la Création

La première conférencière de la journée, l'écrivaine canadienne Antonine Maillet, est présentée par Pierre Raphaël Pelletier, écrivain, visualiste, critique et président de la Fédération culturelle canadienne-française. Dans son mot de présentation, il note que les récits « immensément humains » d'Antonine Maillet, profondément enracinés dans la vie et les mœurs du village de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick, témoignent d'une profonde affection pour la langue française et d'un esprit respectueux de tous les habitants du monde.



Richard Fung

Dans une allocution à la fois éloquente et désopilante, Antonine Maillet se remémore sa décision de devenir une artiste, c'est-à-dire une personne qui « termine l'œuvre inachevée du monde ».

Le grand rôle de l'artiste consiste à ajouter un huitième jour à la Création, à rendre l'impossible possible.

Quelques mots simples, quatre notes de musique, les 26 lettres de l'alphabet – il suffit à l'artiste de ces humbles outils pour recréer l'univers et aller droit au cœur de l'humanité.

La responsabilité du visionnaire, de l'artiste, est de créer une société au sein de laquelle tous et chacun se sentent chez eux.



Salah Abada

L'artiste dans le village planétaire

Présenté par Diana Nemiroff, conservatrice de l'art moderne au Musée des beaux-arts du Canada, Christophe Blandin-Estournet, directeur de la programmation à la Grande Halle de la Villette à Paris, prononce une allocution sur le soutien à la créativité dans la société contemporaine et, plus particulièrement, dans un environnement de plus en plus mondialisé, qui est à la fois riche de promesses et lourd de menaces.

D'un côté, il souligne qu'il n'a jamais été plus facile qu'aujourd'hui de voyager et d'explorer le monde et ses nombreuses cultures, mais qu'un accueil incertain et dangereux est en même temps réservé à nombre de voyageurs internationaux qui sont des réfugiés ou qui arrivent dans un nouveau pays sans papiers. La distribution mondiale des biens de consommation rend certes les biens matériels disponibles pour tous, mais elle entraîne trop souvent la normalisation et l'uniformisation. Le caractère « transnational » de nombreux citoyens, qui ont franchi les frontières nationales tout en maintenant des liens étroits avec leur patrie ou leur tradition culturelle, a été à l'origine d'innovations surprenantes dans le monde des arts. Néanmoins, en France par exemple, un maigre 10 % de la population compte pour la majeure partie du public assistant aux concerts, visitant les musées, fréquentant le théâtre et écoutant de la musique classique. Ce phénomène, qui est sûrement observable dans



Jeannette Armstrong

d'autres pays, a une portée considérable pour le monde des arts.

De nos jours, les réseaux culturels peuvent représenter une solution de rechange à une mondialisation uniforme et réductrice. Qui est mieux placé que l'artiste pour témoigner de la nécessaire influence des autres cultures?

Il faut asseoir les nouveaux modèles d'échanges internationaux sur la construction d'espaces sociaux qui transcendent les frontières géographiques, culturelles et politiques.

Contrairement au modèle organisationnel traditionnel, le réseau n'est pas une structure hiérarchique ou pyramidale. Il ne possède ni sommet ni centre. Les réseaux culturels se caractérisent plutôt par l'interaction humaine, la souplesse des communications et l'existence d'une affinité entre les membres.

Pour les jeunes artistes, il importe au plus haut point que le soutien à la créativité permette la création d'un espace libre de contraintes et affranchi des modèles établis, surtout lorsque l'artiste explore des thèmes et des sujets puisés dans des cultures et des traditions différentes.

Les nombreux visages de l'artiste

Diana Nemiroff, qui agit à titre de présidente de la séance de travail portant sur les sujets abordés dans le cadre des deux allocutions du matin, soit le rôle de l'artiste dans la société et le soutien à la créativité, soumet la question suivante au groupe dans son mot d'introduction :

Pour utiliser des termes plus anciens avec lesquels nous sommes peut-être plus familiers, nous examinons les rôles respectifs de l'artiste et du mécène. L'accroissement même du nombre de conseils des arts et d'organismes de financement des arts partout dans le monde nous indique que le rôle du mécène s'est substantiellement transformé dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Qu'en est-il du rôle de l'artiste : s'est-il, lui aussi, modifié?

Les conférenciers invités sont Christophe Blandin-Estournet, directeur de la programmation à la Grande Halle de la Villette; Salah Abada, directeur du Programme sur la créativité, les industries culturelles et le droit d'auteur, à l'UNESCO; Jeannette Armstrong, artiste autochtone canadienne, écrivaine et directrice de la En'owkin International School of Writing; Richard Fung, vidéaste, écrivain et critique d'art, au Canada; et Peter Hewitt, directeur général du Arts Council of England.

Les artistes occupent une position paradoxale dans la société contemporaine. Tout en jouissant d'un prestige considérable, il leur arrive

souvent d'être marginalisés. D'une part, l'artiste peut être un producteur de biens recherchés à l'intérieur d'un marché peu élastique mais ayant une portée verticale considérable : il se contente alors de produire de beaux objets destinés à la consommation. D'autre part, l'artiste peut jouer le rôle du contestataire, pour s'opposer aux valeurs de la classe ordinaire et mettre en lumière celles des minorités.

(Diana Nemiroff)

Les conseils des arts se doivent de soutenir à la fois la créativité et les créateurs qui vivent souvent dans des conditions très précaires. Les besoins du créateur ne sont pas limités à la sphère du projet artistique. Il a tout autant besoin de temps pour résoudre des problèmes, effectuer des recherches, écrire, évaluer, collaborer et créer qu'il a besoin d'avoir accès aux moyens de production nécessaires, aux publics et à l'attention de la critique. Un conseil des arts ou un organisme culturel national a le pouvoir de favoriser la créativité, mais il ne peut la décréter. (Richard Fung)

Figurent au nombre des exigences de base auxquelles il faut satisfaire pour favoriser la créativité : offrir un enseignement des arts dès la petite enfance, assurer la formation et le perfectionnement professionnel des jeunes artistes et établir un régime de protection des droits de propriété intellectuelle, qui permette aux créateurs de toucher des revenus convenables. La mesure dans laquelle ces exigences sont satisfaites varie énormément d'un pays à l'autre. (Salah Abada)

Le monde se divise en pays riches et en pays pauvres, ces derniers correspondant, de façon générale, aux pays en développement. L'artiste est encore davantage marginalisé dans les pays et les sociétés pauvres. (Ali Amahan, du Maroc)

Le processus même des relations interpersonnelles est générateur de culture. Pour moi, le phénomène de mondialisation des marchés entraîne une aculturation bien plus qu'une homogénéisation de la culture, dans la mesure où la similarité réduit au silence créativité et cultures locales. (Jeannette Armstrong)

Le rôle traditionnel de l'artiste est de refléter la dimension esthétique de la société. Par ailleurs, les artistes tout comme les autres créateurs ont aussi pour tâche spéciale d'établir les priorités éthiques et les valeurs de leur société. Les conseils des arts se doivent de tenir compte des divers rôles de l'artiste. (Jarma Malkavaara, du Conseil des arts de Finlande)

Les conseils des arts doivent jouer sur les deux termes de l'équation : à savoir le rôle et les besoins spéciaux des artistes, et l'importance des arts en tant que partie intégrante de la collectivité.



M. S. B. Ralapanawe

Il est essentiel que notre politique culturelle tienne compte de ces deux aspects.
(Peter Hewitt)

Nous aurions intérêt à nous inspirer des cultures indigènes, qui ne tracent pas une ligne de démarcation aussi nette que la tradition européenne entre les artistes et les autres membres de la collectivité – sans oublier qu’il s’agit d’un club auquel la majorité d’entre vous n’appartiennent pas, puisque votre rôle se limite à être des consommateurs d’arts. (Jennifer Bott, du Australia Council)

La petite bête numérique

François Colbert, titulaire de la Chaire de gestion des arts de l’École des hautes études commerciales de Montréal et vice-président du Conseil des Arts du Canada agit à titre de président de séance dans le cadre de la séance intitulée L’évolution technologique et la défense des droits de propriété intellectuelle.

Les conférenciers invités sont Salah Abada, directeur du Programme sur la créativité, les industries culturelles et le droit d’auteur, à l’UNESCO; Susan Crean, écrivaine canadienne, analyste de la politique culturelle et coauteure du document de travail sur la propriété intellectuelle et le commerce international préparé pour le Sommet; André LeBel, président et directeur général de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique; Sandra Macdonald, présidente et Commissaire du gouvernement à la cinématographie à l’Office national du film du Canada; M.S.B. Ralapanawe, avocat en droit de la propriété intellectuelle et membre exécutif du Arts Council of Sri Lanka; et Geoffrey Yu, directeur général adjoint de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.



Bill Ivey

M. Colbert amorce la séance en faisant la remarque suivante :

Pour les artistes, les droits de propriété intellectuelle revêtent une grande importance du fait qu’ils sont rarement rémunérés et reconnus par la société comme le sont les tâches effectuées par les autres travailleurs. Les artistes sont en général des travailleurs autonomes qui ne touchent pas de salaire annuel et n’ont pas droit à des avantages sociaux. Les revenus qu’ils tirent de leurs droits de propriété intellectuelle sont donc essentiels.

Le dilemme tient au fait que les nouveautés technologiques, tout en offrant des possibilités énormes aux artistes, remettent en question les notions traditionnelles de droits moraux et de droits de propriété d’une œuvre, et posent des défis pour les industries culturelles qui diffusent des œuvres protégées par des droits d’auteur. M. Colbert suggère d’orienter la séance sur les répercussions de la technologie sur les droits d’auteur et sur le rôle que doivent jouer les conseils des arts dans ce débat.

La technologie, cette petite bête numérique, nous oblige à revoir les règles régissant la protection de la propriété intellectuelle. [La nouvelle selon laquelle Napster étudierait la possibilité d'exiger une redevance d'accès] vient valider l'hypothèse de travail sur laquelle la SOCAN fonde son action depuis un certain temps déjà, à savoir que l'approvisionnement en contenu d'Internet est appelé à se faire selon la formule du règlement à la carte. (André LeBel)

Certains pensent qu'Internet et la technologie numérique ont sonné le glas des droits de propriété intellectuelle mais, en réalité, l'avenir n'a jamais été aussi prometteur pour les créateurs et la protection de la propriété intellectuelle, et ce, en raison de la puissance de diffusion énorme de la toile. (Geoffrey Yu)

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a récemment présidé à la signature de deux traités internationaux qui établissent des normes communes concernant la protection de la propriété intellectuelle dans le cyberspace et elle mettra bientôt en place un réseau international de renseignements sur la propriété intellectuelle, qui reliera pas moins de 180 pays. (Geoffrey Yu)

Le régime de protection de la propriété intellectuelle est un peu comme la démocratie – il comporte de nombreuses lacunes mais personne n'a encore pu trouver une meilleure façon, jusqu'à présent, de protéger les droits et les réputations, de prévoir des mécanismes pour le paiement des créateurs et d'assurer la diffusion des œuvres auprès du public. (Salah Abada)



Gail Asper

Je suis convaincue que les droits d'auteur ne sont pas menacés dans ce nouvel univers, qu'en fait, après quelques années, les choses vont se tasser et que ces droits seront plus essentiels et probablement mieux gérés qu'auparavant. [Ainsi] nous pourrons bientôt attribuer un identificateur international unique à chaque document audiovisuel diffusé dans le monde. (Sandra Macdonald)

J'aimerais signaler deux problèmes liés au régime de protection de la propriété intellectuelle. Premièrement, il ne tient pas compte des particularités des systèmes de connaissance indigènes traditionnels et, deuxièmement, il ne tient pas compte de la difficulté pour les personnes des pays en développement, où l'on constate une inégalité des ressources disponibles, d'intenter des poursuites judiciaires contre les entreprises multinationales. (M. S. B. Ralapanawe)

En réponse à la question posée par le président de séance, je suis d'avis qu'il revient aux conseils des arts de défendre les créateurs et leurs droits d'auteur, surtout à la lumière du déséquilibre croissant entre les sociétés détentrices de droits d'auteur et les titulaires individuels de tels droits, titulaires au nombre desquels figurent les



Lester Efebo Wilkinson

artistes. Il incombe aussi aux conseils de s'employer à informer les artistes sur leurs droits de propriété intellectuelle et à encourager les organismes publics à rémunérer les créateurs de façon appropriée, et de préférence avant leur mort! (Susan Crean)

Comment favoriser la participation du secteur privé

La dernière séance de travail de la journée fait ressortir l'intérêt croissant que suscite, partout dans le monde, la recherche d'un plus grand soutien des arts et de la culture de la part du secteur privé. Nombre de conseils des arts et d'organismes de financement des arts ont explicitement pour mandat d'accroître les contributions du secteur privé, alors que certains d'entre eux ont été mis sur pied grâce à des fonds fournis à la fois par l'État et le secteur privé. Les conférenciers et les participants se penchent sur les expériences de différents pays, cernent les conditions qui peuvent favoriser l'appui du secteur privé aux arts et font ressortir ce que les pays peuvent apprendre les uns des autres sur les moyens efficaces d'améliorer les revenus provenant de sources non gouvernementales.

Le président de séance est Bill Ivey, président du National Endowment for the Arts des États-Unis. Les conférenciers invités sont Gail Asper, philanthrope et femme d'affaires canadienne; Vlastimil Stanek du Fonds d'État pour la culture de la République tchèque; Gil Mendo, chef du Département de la danse de l'Institut portugais des arts de la scène; J. Mark Schuster, professeur en politique culturelle urbaine au Massachusetts Institute of Technology aux États-Unis; et Michihiro Watanabe, professeur en gestion artistique à l'Université Showa, au Japon.

En présentant le président de séance Bill Ivey, Jean-Louis Roux mentionne qu'il existe aux États-Unis une tradition particulièrement longue et consistante de philanthropie et qu'on y trouve de nombreuses fondations privées vouées au soutien des arts. Dans ses remarques préliminaires, M. Ivey revient sur ce thème :

Il existe aux États-Unis une longue tradition de financement hybride des arts. Le financement public y est décentralisé, étant assuré à la fois par l'administration fédérale, les États et les municipalités, ces dernières en assumant la plus forte proportion. Au total, le financement public ne représente environ que 10 % du financement des organismes artistiques à but non lucratif. On compte, dans l'ensemble du pays, quelque 50 000 organismes artistiques à but non lucratif, et de 40 à 50 % de leur budget provient de contributions d'entreprises, de fondations et de particuliers, ces derniers comptant pour la majeure partie du financement. (Bill Ivey)

Les États-Unis se sont dotés d'un régime fiscal particulièrement

Troisième journée : le dimanche 3 décembre 2000



Richard Walley

généreux pour ceux qui contribuent au financement des organismes à but non lucratif et cette tradition y est cultivée depuis plus de huit décennies. Même si un pays prévoit de généreux incitatifs fiscaux, il faut du temps pour établir une tradition de financement privé, soit le temps nécessaire pour que ce dernier s'inscrive dans les normes et les valeurs de la société. (Bill Ivey)

Les raisons « pécuniaires » ne sont pas les seules pour lesquelles nous sommes justifiés de vouloir accroître les contributions du secteur privé. Le fait de confier le financement des arts entièrement au secteur public présente un danger pour la pluralité et la diversité. Il est important d'accroître le nombre de décideurs sur le terrain. (Gil Mendo)

La République tchèque traverse une période de transition en ce qui concerne l'incitation au parrainage et au financement des arts par le secteur privé, le ministère de la Culture s'emploie activement à harmoniser les rapports entre les groupes culturels et les entreprises, mais de nombreux organismes artistiques n'ont jamais transigé avec le secteur privé, ce qui ne manque pas de donner lieu à des différends contractuels, et, malheureusement, les lois régissant les contributions sont encore inadéquates. (Vlastimil Stanek)

Nombre de pays ont un urgent besoin de gestionnaires des arts. Pour être en mesure de faire la promotion des arts au sein de l'économie de marché dans laquelle nous vivons, il me semble essentiel d'assurer la formation d'un personnel de gestion des arts qualifié et de lui confier la gestion des entreprises artistiques. (Michihiro Watanabe)

On nous demande parfois pourquoi notre fondation ne consacre pas tous ses fonds au soutien de la santé et de l'éducation? Notre réponse est simple : nous sommes convaincus de travailler à l'a-

vancement de la santé et de l'éducation, lorsque nous accordons notre soutien aux arts. (Gail Asper)



Ann Medina

Il existe divers moyens d'inciter le secteur privé à accroître ses contributions, notamment les encouragements fiscaux, les subventions de contrepartie, la réglementation, les prix et récompenses, et le financement conjoint. Il importe toutefois de reconnaître que les encouragements fiscaux n'ont pas un effet automatique. (J. Mark Schuster)

Plutôt que de tenter de recueillir eux-mêmes des fonds auprès du secteur privé, il me semble que les conseils des arts devraient s'employer à encourager le développement des fondations privées vouées au soutien des arts, avec lesquelles ils pourraient travailler de concert. (Risto Ruohonen, Conseil des arts de Finlande)

Les conférenciers nous ont dit qu'il valait mieux ne pas compter sur le secteur privé pour assurer le financement de projets novateurs trop risqués. Or, les habitants des Caraïbes sont des gens qui ont l'esprit d'initiative et aiment le risque. Trinité et Tobago se sont, dans une large mesure, définis en fonction d'un modèle établi par les Européens. Nous avons maintenant entrepris de nous définir nous-mêmes selon de nouveaux modèles. Notre art s'inspire d'un tissu culturel qui nous est propre. Il est neuf. Le secteur privé n'en assurera donc pas le financement. Par ailleurs, le secteur privé assure le financement d'événements d'envergure. Je crains que nous ne soyons pas capables de produire de tels événements. On me dit aussi que le secteur privé n'acceptera pas de commanditer des événements qui prêtent à la controverse. Malheureusement, je suis dans l'obligation de vous dire que nous n'avons pas d'autre choix que de susciter la controverse! (Lester Efebo Wilkinson, du Ministry of Culture and Gender Affairs, de Trinité et Tobago)

En Afrique du Sud, nous avons constaté que l'État doit accorder son soutien avant de pouvoir demander au secteur privé de mettre l'épaule à la roue. Nous avons maintenant créé un organisme regroupant des gens d'affaires et des gens du monde des arts, qui aide à trouver des commanditaires, facilite les rapports entre les groupes artistiques et les commanditaires, et vient même en aide aux artistes individuels. Cela fait toute une différence. (Doreen Nteta, du National Arts Council of South Africa)

La dernière journée du Sommet a été consacrée, en grande partie, à la future coopération entre les conseils des arts nationaux et les organismes de financement des arts, établie dans l'intérêt de leurs artistes et de leurs cultures. Après un déjeuner au Centre national des Arts, Ann Medina a fait une allocution récapitulant les grandes orientations des trois journées. Au grand ravissement des délégués, Richard Walley du Australia Council a ensuite donné une brève représentation à l'aide du didgeridoo, ce fameux instrument indigène australien.

Les délégués ont ensuite eu droit à la présentation des rapports des séances de réseautage. Deux séances de travail, tenues avant et après le déjeuner, ont permis aux conférenciers et aux participants de discuter de la création d'une fédération internationale d'organismes de soutien aux arts et à la culture, qui veillera à prendre des mesures pratiques et stratégiques au profit des arts. Les résolutions recommandant la création d'une telle fédération et désignant les membres du conseil d'administration provisoire ont été adoptées à l'unanimité. Pendant le déjeuner, les délégués ont eu droit à une prestation du groupe Inuit Aqsarniit qui a offert des chants gutturaux, des danses du tambour et des chants ajaajas.

Lors de la cérémonie de clôture du Sommet, qui a eu lieu en soirée au Musée canadien des civilisations, les délégués ont pu assister à un spectacle de danse, voir une exposition et écouter de la musique et de la poésie.

Travailler à la promotion de la diversité

Peter Herrndorf, directeur général et chef de la direction du Centre national des Arts, présente la dernière conférencière du Sommet, Ann Medina, journaliste canadienne de renom, correspondante internationale, gestionnaire, réalisatrice et productrice de radio et de télévision. Dans son mot d'introduction, il souligne que « pour Ann, les frontières séparant les pays ou les disciplines sont simplement une invitation au dépassement ».

Ann Medina présente ensuite une synthèse magistrale et pleine de verve des délibérations des trois derniers jours tout en faisant part de ses propres observations sur la question de la place des arts dans nos sociétés. On trouve ci-après d'importants extraits de son allocution.

Les pays sont en voie de reconnaître le pouvoir des communications et, surtout, le pouvoir des idées. La révolution dont nous sommes témoins n'est pas celle de la technologie, de la fibre et des puces. Il s'agit bien plus d'une révolution de l'information. Elle porte sur les valeurs, les systèmes monétaires, les théories relatives à la gestion des affaires publiques et à l'éducation. Elle porte sur les « styles présidentiels » de gestion, sur les bombes intelligentes et sur la télédiffusion des séances des tribunaux. Elle porte sur les hamburgers et les

chaussures de course. Elle porte sur l'éthique et sur les styles de vie. Elle porte sur les attentes et les rêves.

Je parle bien sûr, quel que soit le système utilisé, de la substance du message transmis à savoir la substance, le contenu projeté à l'écran, écouté, enregistré sur CD ou sur DVD, interprété, lu, numérisé, transmis ou acheminé par câble ou par satellite. C'est cela qui nous inspire, qui nous divertit, qui nous éduque ou qui nous modèle, et ce, peu importe notre manière de vivre ou de faire des affaires.

Hier, j'ai entendu une femme dire à une autre : « Si seulement nous pouvions convaincre le public de l'importance des arts. Si seulement nous pouvions amener le public à comprendre. » Cette réflexion, on a pu l'entendre à quelques reprises sur cette tribune.

Mais qu'entend-on par « convaincre le public »? Si le public ne comprend pas, à qui doit-on s'adresser? Et que vaut la culture si le public n'en fait pas partie intégrante?

À l'ouverture de la conférence, Shirley Thomson nous a mentionné que les organismes artistiques devaient relever trois défis connexes, soit attirer un plus vaste public, trouver de nouveaux publics, et atteindre un public plus jeune.

Ces défis sont intimement liés à celui plus fondamental que représente la protection de la pluralité culturelle dans le monde.

Pour de trop nombreuses personnes, le mot « culture » même est un véritable repoussoir, et ces mêmes personnes se demandent pourquoi cela est si important? Ce questionnement repose sur les mêmes raisons qui incitent les pouvoirs publics à remettre aux calendres grecques le traitement des questions d'ordre culturel!

S'il nous faut combattre pour la survie de la diversité des cultures et des valeurs dans le monde, nous ne pouvons nous contenter d'un petit groupe d'éclaireurs : il nous faut une foule nombreuse, bruyante et pleine d'énergie. Il est aussi essentiel que cette foule comprenne tant des jeunes amateurs de hip hop et autres prodiges des jeux informatisés que des écrivains, des amateurs de lecture et des amateurs de concerts.

Nous devons nous aussi travailler à la promotion de la diversité.

Il ne suffit pas de reconnaître le potentiel des jeunes artistes et des jeunes publics, il faut aussi saisir le pouvoir et le talent qu'ils ont actuellement.

Or, compte tenu des projets que nombre d'entre vous nous ont

décrits, il semble que la marginalisation de la culture cède la place à sa diffusion dans les écoles écossaises, dans les centres communautaires d'Afrique du Sud, dans les sièges sociaux de l'industrie de la vidéo au Canada, sur la scène musicale de Trinité et Tobago, sur le Youth Panel d'Australie, dans les stations de métro du Nord de l'Angleterre et, bien sûr, sur les sites web qui prolifèrent partout dans le monde.

Les batailles qui nous attendent – que ce soit aux tables de négociations, aux guichets des salles de cinéma, dans les librairies, dans les petits théâtres de fortune, dans les clubs du voisinage ou au petit écran – ces batailles, dis-je, vont nécessiter la participation de tout un chacun et, plus particulièrement, celle du grand public, en tant que partenaire véritable!

Nos cultures se caractérisent par leurs qualités, elles peuvent être jeunes, elles peuvent être audacieuses, elles sont d'ordinaire novatrices, riches des sons, des saveurs et des rythmes des diverses parties du monde, elles sont stimulantes et, d'où que nous soyons, elles nous parlent toujours de Nous quelque étranges qu'elles puissent nous paraître au premier abord.

Rapports sur les séances de réseautage



Sarah Gardner

Bien que certaines des séances de réseautage du vendredi et du samedi aient dû être abrégées en raison des contraintes de temps, les rapporteurs d'un certain nombre de séances sont en mesure de communiquer à l'assemblée les recommandations formulées par les participants à l'intention des conseils des arts nationaux, des organismes de financement des arts et de la nouvelle fédération internationale.

Échanges internationaux : Les participants aux séances sur les échanges internationaux ont formulé deux recommandations : premièrement, que soient mis en place, peut-être par la nouvelle fédération, des moyens de partager les renseignements sur les organismes culturels et leurs programmes, et ce, en mettant l'accent sur les possibilités offertes en matière d'échanges internationaux et, deuxièmement, que les organisations participant aux échanges culturels favorisent la mobilité des artistes par-delà les frontières nationales, en passant des accords bilatéraux aux accords multilatéraux.

Méthodes d'administration des subventions : Les participants à la séance sur les méthodes d'administration des subventions, dans le cadre de laquelle ont été passés en revue les résultats des travaux du Budapest



Patricia Quinn

Observatory on the Financing of Culture (en Europe centrale et orientale) sur le financement des arts et l'administration des subventions par le secteur public, ont recommandé que les organismes subventionnaires étudient la possibilité d'admettre, dans leurs comités d'évaluation par les pairs, des membres originaires d'autres pays, d'élargir le cadre de référence des comités et de promouvoir l'étude des diverses méthodes d'administration couramment utilisées; que ces organismes versent sans délai une part substantielle des subventions accordées, tout en retenant un faible montant destiné à être remis au récipiendaire sur présentation d'un rapport final; et que la nouvelle fédération internationale étudie la possibilité de poursuivre la collecte de données entreprise par le Budapest Observatory.

Attitude du public et défense des arts : Après avoir discuté de deux récentes campagnes de défense des arts menées par le Americans for the Arts et par le Australia Council, les participants ont recommandé que des données objectives démontrant l'incidence des arts sur la formation scolaire des jeunes soient recueillies à l'échelle mondiale et que ces données soient transmises à tous les organismes intéressés à en faire usage aux fins de défense des arts. Les participants ont aussi suggéré de confier cette tâche à la nouvelle fédération.

Recherche sur les arts : Les participants à cette courte séance se sont entendus pour reconnaître que les principaux sujets de recherche sur les arts, qui présentent actuellement un intérêt sont les suivants : la politique culturelle en général; la valeur des arts et de la culture pour les collectivités et les nations; l'administration et la gestion artistiques; les effets du phénomène de mondialisation sur la culture et l'épanouissement culturel; le financement des arts par le secteur public; et l'impact économique des arts.

Conseils des arts et ministères : La séance sur les conseils des arts et les ministères de la culture a vite fait ressortir qu'il n'existe pas de modèle standard en la matière. Peu importe le nom qu'on leur attribue, les « conseils des arts » et autres organismes analogues sont nécessaires parce qu'ils présentent certains avantages par rapport à l'appareil d'État. De fait, ils sont flexibles et plus près du secteur que les ministères, ils possèdent une meilleure connaissance du secteur et ils sont en mesure de fournir de précieux conseils concernant la politique et les programmes. Les participants ont reconnu que l'application du principe d'autonomie de fonctionnement est tributaire du climat politique, du corps politique, du ministre en poste et du système politique, et que les conseils ont désormais tendance à s'inscrire dans un cadre d'action plus large et établi par le gouvernement.

Les participants ont suggéré que la nouvelle fédération internationale s'attarde davantage à la promotion de lignes directrices plutôt qu'à celle de cadres institutionnels et qu'elle assure un suivi quant aux deux questions n'ayant pu être traitées dans le cadre de la séance, à savoir la

recommandation des rapports et des études qui pourraient contribuer à un examen éclairé de la question du partage des responsabilités entre les conseils et les ministères, et le rôle d'un forum permettant de pousser plus loin l'examen des questions soulevées.

La création d'une fédération internationale : une occasion inouïe

Les dernières séances de travail du Sommet mondial des arts et de la culture ont porté sur la création d'une fédération internationale d'organismes de soutien des arts et de la culture, sur la prise de résolutions recommandant la mise sur pied d'une telle fédération, et sur la formation de son conseil provisoire, sur les points de vue des délégués à cet égard et sur l'élaboration d'un plan d'action.

La modératrice de la séance intitulée Création d'une fédération internationale de soutien aux arts : but, mandat et processus était Sarah Gardner, directrice des Initiatives stratégiques au Australia Council. Figuraient au nombre des conférenciers, quelques-uns des membres du comité directeur international ayant travaillé à l'élaboration du plan d'action de la fédération, à savoir Choo Thiam Siew, directeur général du National Arts Council of Singapore; Biserka Cvjeticanin, directrice du réseau Culturelink, dont le siège social se trouve en Croatie; Keith Kelly, directeur du Service des affaires publiques de la recherche et de la communication, du Conseil des Arts du Canada; Doreen Nteta, directrice générale du National Arts Council of South Africa; et Patricia Quinn, directrice générale du Arts Council of Ireland. Henry Ingberg, secrétaire général du ministère de la Communauté française de Belgique, a été dans l'impossibilité d'assister à la conférence, mais il a été fait lecture, dans le cadre de la présentation des conférenciers, d'une lettre dans laquelle il se prononçait en faveur de la création d'une fédération internationale.

Dans son mot de présentation, Sarah Gardner met l'accent sur les possibilités que la nouvelle fédération offre aux conseils des arts nationaux, aux organismes de financement des arts et aux collectivités qu'ils desservent :

Nous nous devons de reconnaître, dans les efforts que nous déployons pour promouvoir la diversité artistique dans nos pays respectifs, que le résultat de ces efforts est étroitement lié au succès remporté par nos voisins dans le domaine des arts. La célébration de la pratique artistique au Brésil, en Bulgarie ou au Botswana est une célébration de la pratique artistique dans tous les pays. Selon moi, la seule façon de nourrir et de soutenir la vie artistique est le partage

et le regroupement des connaissances et des ressources. La transmission des pratiques exemplaires encouragera les gens, jeunes, âgés, de la ville ou de la campagne, autochtones et non autochtones à communiquer les uns avec les autres et à s'exprimer au moyen de l'art, c'est-à-dire à chanter, à danser, à peindre et à raconter leur histoire.

Récemment, il était encore possible de faire le décompte des conseils des arts sur les doigts des deux mains. Il vous faudrait maintenant seize mains pour y arriver. Lorsque j'ai préparé la proposition relative à la création d'une fédération des organismes de soutien des arts, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des douzaines de mes collègues de partout dans le monde. J'ai ainsi pu constater qu'il y a vraiment un trésor de connaissances et de savoir-faire à partager. Qui plus est, nous disposons avec Internet de l'outil rêvé pour y arriver. La fédération dont on propose la création permettra de continuer sur la lancée amorcée au cours des trois derniers jours. Elle assurera le maintien de la communication entre les divers conseils et organismes membres. Elle aidera chacun des organismes membres non seulement à atteindre ses objectifs, mais aussi à aider les autres à atteindre leurs objectifs.

La discussion qui suit est l'occasion pour les conférenciers de faire un certain nombre d'observations.

Le meilleur indice de la nécessité de créer un réseau international est peut-être la tendance marquée vers une « internationalisation » des arts eux-mêmes. Nulle part, les arts ne sont qu'une affaire uniquement nationale. (Patricia Quinn)

Il me semble que la fédération permettra d'ouvrir les portes aux artistes. Elle nous donnera la possibilité de faire connaître notre travail, de nous déplacer et de rencontrer des gens de partout dans le monde. La fédération aura pour effet d'élargir nos horizons. Il nous tarde de participer à des programmes de recherche et d'évaluation, d'élaboration de bases de données et, plus spécialement, d'échanges internationaux. (Doreen Nteta)

Pourquoi un réseau? Parce que nous vivons à une époque caractérisée par une tendance générale vers la communication entre les cultures et qu'il s'agit là d'un domaine où les réseaux sont particulièrement utiles. Ils permettent aux cultures de dialoguer entre elles tout en préservant la spécificité et le caractère unique de chacune. (Biserka Cvjeticanin)

Les arts, dans leur ensemble ne peuvent que bénéficier de la mise sur pied d'un réseau qui favorise la coopération en permettant le partage des connaissances et des acquis. (Choo Thiam Siew)

Le Conseil des Arts du Canada a recommandé au comité directeur international que la gestion de la fédération soit confiée à la communauté internationale. L'expérience nous a enseigné que les réseaux internationaux sont plus efficaces lorsqu'on en établit clairement le caractère international dès le début. (Keith Kelly)

Les délégués qui prennent la parole appuient sans réserve la mise en place de la fédération et soumettent un certain nombre de suggestions pratiques qui font consensus :

- premièrement, qu'on évite que la nouvelle fédération ne devienne une bureaucratie et qu'on veille à ce qu'elle demeure « une structure légère », à ce qu'elle fasse appel à la technologie pour réduire les coûts, à ce qu'elle serve de mécanisme d'incitation et à ce qu'elle complète, sans le dupliquer, le travail des organismes existants;
- deuxièmement, que les contributions versées par les pays les plus riches aident à subventionner les pays plus pauvres, et qu'on étudie la possibilité d'imposer des frais nominaux d'affiliation à tous les membres;
- troisièmement, que la fédération soit représentative de la diversité géographique, y compris au sein des régions;
- enfin, que la fédération, tout en permettant aux organismes membres de prendre position au sein de leur propre pays, demeure résolument apolitique.

Les délégués sont ensuite invités à approuver la résolution suivante.

Nous proposons que :

1. Les délégués du Sommet mondial des arts et de la culture appuient la mise sur pied d'une fédération internationale d'organismes de soutien des arts, et ce, dans le but de créer un forum favorisant la collaboration et l'échange d'information menant à la réalisation de projets en partenariat. En tenant compte des modifications qui seront adoptées aujourd'hui (3 décembre 2000), le modèle de la fédération reposera sur celui élaboré dans la proposition du 12 octobre 2000.

2.a. Les délégués consentent à ce que le conseil d'administration provisoire poursuive les actions entreprises au cours de ce sommet et examine les questions qui y ont été soulevées, notamment celles concernant la régie, le secrétariat, le budget, la dénomination de la fédération, le plan d'action et la tenue du prochain sommet. Ils consentent aussi à ce que, pour les deux prochaines années, le conseil d'administration provisoire joue ce rôle au sein de la fédération, soit jusqu'au prochain sommet, et qu'il présente aux membres de la fédération un rapport semestriel sur les derniers développements.

Remerciements

2.b. Les personnes suivantes soient nommées au conseil d'administration provisoire de la fédération :

Shirley Thomson, Canada (présidente)

Patricia Quinn, Irlande

Doreen Nteta, Afrique du Sud

Choo Thiam Siew, Singapour

Sarah Gardner, Australie (gestionnaire intérimaire du secrétariat)

et, à la discrétion de la présidente, d'autres personnes en raison de leurs connaissances de la situation de régions spécifiques, tel qu'indiqué dans le document.

La première résolution est proposée par Doreen Nteta et secondée par Leslie Efebo Wilkinson, de Trinité et Tobago. À la suggestion des délégués, le libellé du début de la résolution est modifié comme suit : « Les délégués au Sommet mondial ~~appuient~~ recommandent la mise sur pied d'une fédération internationale d'organismes de soutien des arts et de la culture » Chacune des nations représentées a droit à un vote : les délégués approuvent à l'unanimité la résolution telle qu'amendée.

Margaret Seares du Australia Council propose l'adoption de la deuxième résolution (2.a et 2.b), et est secondée par Heather Whalen du Bermuda Arts Council. Les délégués adoptent la résolution à l'unanimité. Un certain nombre de délégués soulignent l'importance d'assurer une représentation régionale appropriée sur le conseil provisoire et recommandent l'ajout d'autres personnes ou organismes à la liste. Le Australia Council se dit prêt à accueillir le secrétariat provisoire de la fédération.

Lors de la dernière séance de travail du Sommet, les membres du nouveau conseil provisoire sont au nombre des conférenciers. Les délégués

profitent de l'occasion pour passer en revue les divers sujets abordés au cours du Sommet et pour discuter du plan d'action de la fédération.

En se fondant sur les rapports des séances de réseautage et sur les discussions des séances des trois jours du Sommet, Keith Kelly propose que le plan d'action de la fédération et de son conseil provisoire prévoit :

- d'accorder la priorité aux échanges internationaux, à la collecte et à l'échange de renseignements sur les programmes existants, à la multiplication des possibilités d'échange pour les artistes et à la mise sur pied de projets de transferts de compétences et d'échanges de services entre les conseils et les organismes de financement;
- des initiatives de recherche (telle que l'organisation d'une téléconférence regroupant les personnes responsables de la recherche) afin d'établir la priorité des projets de regroupement et de partage des initiatives, des études et des rapports;
- de régler la question de la représentativité de la fédération et de son conseil en déterminant la meilleure façon d'y intégrer les diverses régions et sous-régions;
- d'axer les efforts sur les questions de structure organisationnelle et de régie et sur le recrutement de membres.

À cet égard, on rappelle aux délégués de remplir les « formulaires de manifestation d'intérêt » et Sarah Gardner mentionne qu'elle entend communiquer avec tous les délégués au début de la nouvelle année. Shirley Thomson indique que le rapport final de la conférence et un CD-ROM d'accompagnement produit à partir de la télédiffusion du Sommet sur le web seront envoyés à tous les délégués. Elle s'engage ensuite, au nom du conseil provisoire de la fédération, de faire rapport auprès des futurs membres à l'intérieur d'un délai de six mois.

Mot de la fin

À l'occasion de leur discours de clôture, les coprésidents, Jean-Louis Roux et Shirley Thomson, remercient tous les participants au Sommet pour la passion, l'humanisme, l'ouverture d'esprit et le dévouement indéfectible à l'égard des arts et de la culture dont ils ont fait preuve. Ils remercient aussi au nom du Conseil des Arts du Canada les artistes qui ont offert aux participants des prestations captivantes et vibrantes, ainsi que les nombreux commanditaires sans le soutien desquels la conférence n'aurait pu avoir lieu. Le Sommet mondial des arts et de la culture a pris fin sur ces mots :

Au nom du Conseil des Arts du Canada, permettez-moi de vous exprimer de nouveau notre profonde gratitude pour avoir accepté de venir de tous les horizons pour mettre votre intelligence et votre engagement à l'égard des arts et de la culture au service de nos